

CAPACITE TAMPON GAZ CTG

CARACTERISTIQUES

Les capacités tampon CTG sont destinées à l'équipement des lignes d'alimentation moyenne et basse pression des brûleurs gaz. Leur utilisation permet d'assurer la stabilité de l'alimentation en gaz en compensant les variations de pression du réseau. Elles évitent ainsi le risque d'extinction de la flamme au démarrage ou au changement d'allure du brûleur. Leur dimensionnement répond aux prescriptions des DTU 65.4 et NF DTU 61.1. La capacité doit être installée après la dernière détente, au plus près du brûleur mais avant l'électrovanne. La capacité CTG comporte 2 équerres de fixation, 2 piquages G 1/4" pour l'installation du manomètre et de la purge ainsi qu'une plaque constructeur.



MODELES DISPONIBLES

Capacités 10, 25, 50 et 100 L.

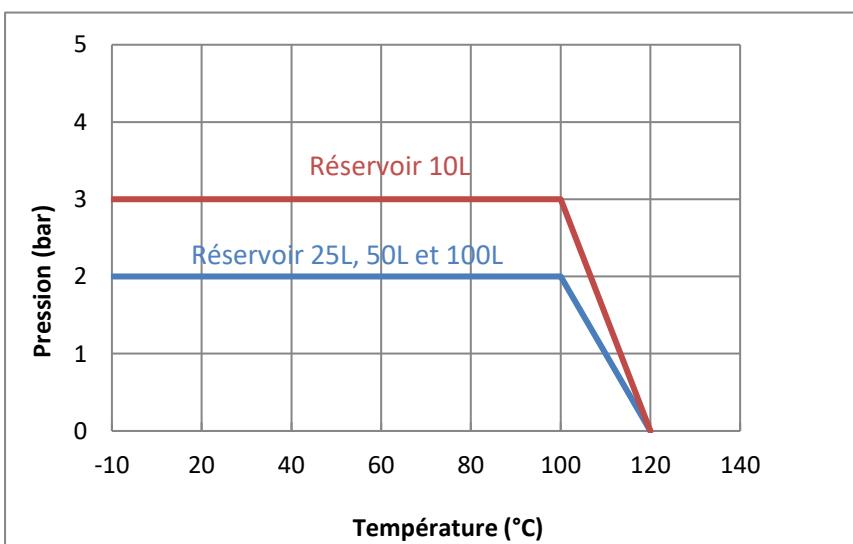
Raccordements entrée/sortie G 1" en 10 L.

Raccordements entrée/sortie G 1 1/2" en 25 et 50 L

Raccordements entrée/sortie G 2" en 100 L

LIMITES D'EMPLOI

Fluide :	Gaz du groupe 1
PS fluide :	2 bar (25, 50 et 100 L) 3 bar (10 L)
TS fluide :	-10 °C / + 120 °C



Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles



SECTORIEL S.A.
45 rue du Ruisseau
38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRA NCE
Tél : +33 4 74 94 90 70 - Fax : +33 4 74 94 13 95
www.sectoriel.com / Email : sectoriel@sectoriel.fr

Pages	1/3
Ref.	FT0970CE
Rev.	0
Date	05/2025

CAPACITE TAMPON GAZ CTG

DIRECTIVES ET NORMES DE CONSTRUCTION

OBJET	Norme	OBJET	Norme
Directive CE pression 2014/68	Cat. I ou cat. II	Peinture JAUNE	RAL 1023
Nuances acier au carbone	<u>EN 10025</u> : S275 JR	Filetages	ISO 228

DIMENSIONNEMENT SELON DTU 65.4 et NF DTU 61.1

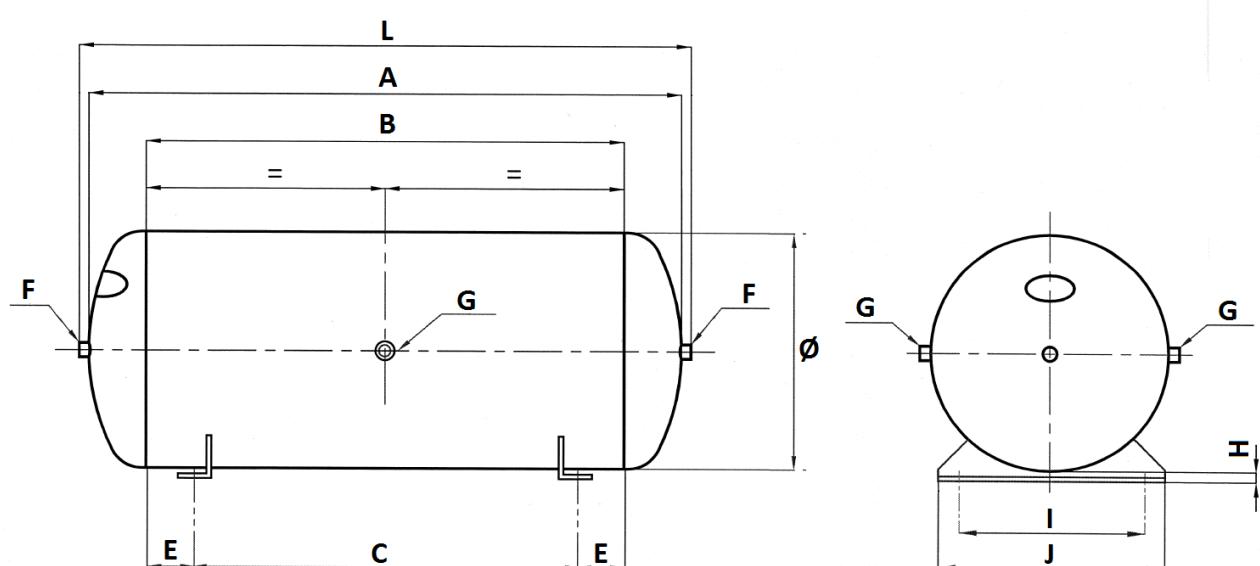
Basse pression 20 mbar :

$$Volume \text{ capacité (m}^3) = \frac{\text{Débit nominal (Nm}^3\text{)}}{500}$$

Moyenne pression 300 mbar :

$$Volume \text{ capacité (m}^3) = \frac{\text{Débit nominal (Nm}^3\text{)}}{1000}$$

DIMENSIONS (mm) ET RACCORDEMENTS



Volume (Litres)	Ø Capacité	L	A	B	C	E	F	G (2 piquages)	H	I	J	Poids (Kg)
10 L	170	606	564	450	300	75	G 1"	G 1/4"	10	120	156	7
25 L	240	598	548	420	285	67	G 1"1/2	G 1/4"	10	220	256	10
50 L	300	824	774	590	495	47	G 1"1/2	G 1/4"	10	260	306	16
100 L	350	1147	1091	875	570	160	G 2"	G 1/4"	11,5	310	340	28

Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles



SECTORIEL S.A.
45 rue du Ruisseau
38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRANCE
Tél : +33 4 74 94 90 70 - Fax : +33 4 74 94 13 95
www.sectoriel.com / Email : sectoriel@sectoriel.fr

Pages	2/3
Ref.	FT0970CE
Rev.	0
Date	05/2025

CAPACITE TAMPON GAZ CTG

MONTAGE

- 1 - Enlever tous les bouchons de protection.
- 2 - Vérifier que le réservoir soit vide de corps étrangers.
- 3 - Pour installer la capacité tampon d'alimentation gaz CTG, commencer par fixer le réservoir à l'aide des équerres de fixations.
- 4 - Ensuite visser les tuyaux sur chaque orifice de raccordements Entrée/Sortie du réservoir.
- 5 - Equiper les deux orifices G 1/4" soit de manomètre et/ou robinet de purge ou bien de bouchons.
- 6 - Alimenter progressivement la capacité en vérifiant l'étanchéité des raccords.

Ne pas installer la capacité tampon dans des environnements contenant des agents externes et internes corrosifs, incompatibles avec l'acier au carbone, qui risquent d'altérer les limites de température et de pression prévues.

Enfin, se conformer aux différents DTU qui codifient les règles de l'art auxquelles doivent satisfaire les travaux d'installation de gaz.

ENTRETIEN ET INSPECTION PERIODIQUE

ENTRETIEN :

La capacité tampon n'est pas soumis à un entretien périodique.

DECLARATION ET CONTROLE DE MISE EN SERVICE :

Selon l'article 7 de l'Arrêté du 20 novembre 2017, les capacités tampons ne sont pas soumises à une déclaration et contrôle de mise en service car leur pression maximale de service (PS) est inférieure à 4 bar.

INSPECTION PERIODIQUE ET RECALIFICATION :

Le propriétaire doit faire réaliser des inspections périodiques sur la capacité tampon par un organisme certifié. L'inspection a pour objet de vérifier que l'état de la capacité tampon est apte à être maintenue en service avec un niveau de sécurité compatible avec les conditions d'exploitation.

Cette opération de contrôle est soumise à l'Arrêté du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples.

Cette inspection donne lieu à un compte rendu, daté et signé mentionnant les résultats.

RESPONSABILITE

Le fait de réaliser des modifications, soudage ou brasage ou traitement thermique sur la capacité tampon ou de ne pas respecter les instructions citées sur ce document, dégage le fabricant de toute responsabilité et rend caduque toute garantie donnée par lui.

Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles



SECTORIEL S.A.
45 rue du Ruisseau
38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRA NCE
Tél : +33 4 74 94 90 70 - Fax : +33 4 74 94 13 95
www.sectoriel.com / Email : sectoriel@sectoriel.fr

Pages	3/3
Ref.	FT0970CE
Rev.	0
Date	05/2025